L’Urssaf s’autocontrôle et trouve des salariés non déclarés

14/06/2016 à 23h13

L’Urssaf de Bordeaux a décidé, il y a quelques jours, de lancer un contrôle sur un chantier situé… dans ses propres locaux. Bonne pioche! Parmi les ouvriers qui y travaillaient, deux n’étaient pas déclarés.

La société mise en cause a aussitôt interrompu son activité sur le chantier, situé juste un étage en-dessous du bureau des agents. Les agents qui ont décidé de lancer l’enquête envisageaient un simple contrôle à valeur “pédagogique”: ils ne s’attendaient pas à ce qu’une entreprise intervenant au cœur des locaux de l’Urssaf prenne le risque d’employer des travailleurs non déclarés…

Et pourtant! Deux salariés italiens, nés en Roumanie, n’avaient pas été déclarés par leur employeur – une entreprise spécialisé dans le domaine thermique. Il s’agit d’un sous-traitant, sollicité par un groupe national, basé à Tours, qui avait remporté l’appel d’offres. […]

Est Républicain

Merci à **Charly**